COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLERMONTAIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 25 Juin 2014

Date de la convocation 13 Juin 2014	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Centre Aquatique Intercommunal du Clermontais – CLERMONT L'HERAULT
PRÉSENTS : **M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance** **ASPIRAN :** Mme REVERTE Françoise, **BRIGNAC :** M.JURQUET Henri, **CABRIERES :** M.GUELTON Jacques, M.MALLET Denis, **CANET :** Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, Mme BENARD Bénédicte, M.SEGURA René, **CEYRAS :** Mme BARRE Berthe, **CLERMONT L'HERAULT :** M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, Mme PRULHIERE Yolande, M.DÔ Laurent,, Mme OLLIE Sophie, Mme GREGOIRE Arielle, Mme PASSIEUX Marie **FONTES :** M.BRUN Olivier, Mme PASSET Eliane, **LACOSTE :** M.VENTRE Philippe, **LIEURAN CABRIERES :** M.BLANQUER Alain, **MERIFONS :** M.VIALA Daniel, **NEBIAN :** M.BARDEAU Francis, Mme MALMON Sylvie, **OCTON :** M.COSTE Bernard, **PAULHAN :** M.VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, Mme GAVINET Isabelle, M.DUPONT Laurent, **PERET :**M.BILHAC Christian, M.AZAM Joël, **SAINT FELIX DE LODEZ :** M.RODRIGUEZ Joseph, Mme DELMAS Louisiane, **SALASC :** M.COSTES Jean, **USCLAS D'HERAULT :** M.RIGAUD Christian**,** **VALMASCLE :** M.VALENTINI Gérald,		***PROCURATIONS :*** M. BERNARDI à Mme REVERTE Françoise, M.REVEL Claude à M.VIALA Daniel M.BARON Bernard à M.RUIZ Salvador, Mme ROBERT Laure à M.DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth à Mme MARTINEZ ROQUES Micaela,

Objet : Constitution du groupement de commande pour une mission d'étude relative à l'élaboration d'un plan de gestion et d'aménagement de la Lergue aval.

Monsieur JURQUET informe les membres du Conseil Communautaire des enjeux communs de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault et de la Communauté de Communes du Clermontais en matière d'aménagement de la Lergue, il convient de constituer un groupement de commande, régi par les dispositions de l'article 8 du code des marchés publics, ayant pour objet la désignation commune d'un seul cabinet spécialisé qui sera chargé de l'étude relative à l'élaboration d'un plan de gestion et d'aménagement de la Lergue aval.

Il précise qu'n projet de convention a été établi, stipulant que la Communauté de Communes de Communes du Clermontais est désignée « coordonnatrice » du groupement de commande et sera chargée à ce titre de procéder à l'ensemble de la mise en concurrence et de l'exécution du marché dans le respect des règles du code des marchés publics. La Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault sera associée à toutes les étapes de la consultation et de l'exécution du marché (voir projet de convention en annexe).

Suite à la désignation du cabinet d'étude, une annexe financière sera rédigée et permettra d'établir la répartition financière entre les deux communautés en tenant compte des frais engagés pour la consultation, du montant total de l'étude et des subventions obtenues.

Cette mission sera financée par les deux Communautés de communes, au prorata du linéaire d'eau.

Les deux communautés seront représentées dans une commission d'analyse des offres.

En conséquence, il convient de se prononcer sur le projet de convention relative à la constitution du groupement de commande.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur JURQUET et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE le projet de convention relative à la constitution du groupement de commande pour une mission d'étude relative à l'élaboration d'un plan de gestion et d'aménagement de la Lergue aval tel que présenté ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer cette convention.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,

COMMUNAUTÉ de COMMUNES du CLERMONTAIS ★ HÉRAULT ★

Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20140701-2014-06-25-17-DE
Date de télétransmission : 04/07/2014
Date de réception préfecture : 04/07/2014